

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

L'héritage pollué des mines d'or

Un quart de siècle après la fermeture des mines d'or de la région de Saint-Yrieix-la-Perche, un demi-million d'euros est dépensé chaque année pour limiter la contamination des eaux. Et la pollution n'est pas circonscrite partout, alerte une association.

GUILLAUME BELLAVOINE
guillaume.bellavoine@centrefrance.com

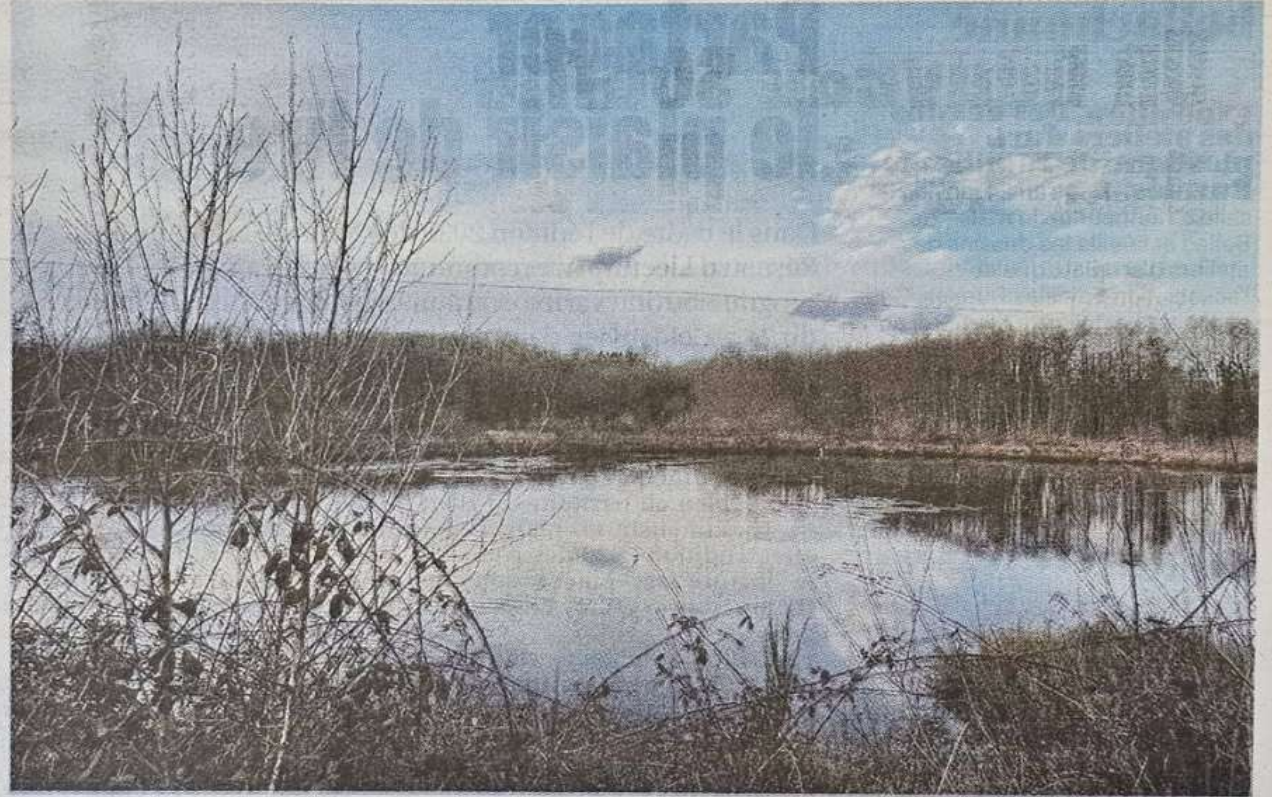
Comment envisager de nouvelles exploitations minières si l'on n'a pas liquidé l'héritage des précédentes ? C'est la question que va poser le Comité citoyen pour une information indépendante, mercredi 21 janvier, à l'occasion d'une réunion publique à Saint-Yrieix-la-Perche.

La jeune association, créée en écho aux prospections minières menées actuellement dans le sud de la Haute-Vienne, a commencé des recherches sur la qualité de l'eau s'écoulant depuis les anciennes mines d'or, et va partager ses découvertes et réflexions. « Nous avons pu visiter, à notre demande, les trois stations de traitement des eaux que la société Orano Mining contrôle sur les sites de Laurières, Moulin-de-Cheny et Cros Galet/Fouilloux », affirme Amandine Barascut, porte-parole du collectif. Comme les sites sont pollués par l'arsenic, utilisé autrefois pour extraire l'or, l'entreprise doit traiter

l'eau qui s'écoule en aval. Pour les trois anciennes zones minières qu'elle gère, la facture annuelle est de 500.000 euros, sans compter le traitement des boues qui doivent ensuite être stockées ailleurs. « C'est un coût gigantesque alors que l'activité minière s'est interrompue il y a vingt-quatre ans », commente Amandine Barascut.

« Tout porte à croire que la pollution va encore durer longtemps »

L'association souligne aussi, données à l'appui, que le traitement des eaux réalisé par Orano Mining n'est pas toujours parfait. « Sur l'année 2024, à la station de Laurières, la concentration en arsenic a dépassé pendant huit semaines le seuil admissible », prend pour exemple le comité citoyen, qui demande la création d'un comité de suivi des sites. « Heu-



L'eau polluée s'écoulant de l'ancienne mine des Farges s'écoule dans la rivière l'Isle. PHOTO GB

reusement que la société Orano est là pour traiter la pollution existante mais il faut un regard de la société civile sur ce qu'elle fait », soutient Amandine Barascut.

Un site pollué pas traité

L'association s'est penchée avec bien plus d'inquiétude sur le sort de l'ancienne mine des Farges, à Saint-Yrieix, et dont la contamination des eaux n'est pas traitée du tout. Vingt-quatre ans après sa fermeture, un imbroglio fait que le site est toujours géré par un mandataire judiciaire,

basé à Paris. Aucune station de traitement des eaux ne récupère donc l'arsenic avant que le polluant ne s'écoule dans l'Isle, une rivière de 255 kilomètres qui se jette ensuite dans la Dordogne.

« La concentration en arsenic est faramineuse », notent les citoyens, observant dans les relevés demandés par le mandataire judiciaire des concentrations « mille fois plus élevées que le maximum admissible pour l'eau potable ». « C'est un site qui a été totalement oublié et on peut se demander pourquoi l'État ne réagit

pas », note Christophe Legay, membre de l'association.

Un nouveau projet de centre de stockage des boues contaminées des anciennes mines de Saint-Yrieix prévoit une durée de vie de trente ans. De quoi apporter de l'eau au moulin du Comité citoyen pour une information indépendante : « Tout porte à croire que la pollution va encore durer longtemps. »

RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ CITOYEN POUR UNE INFORMATION INDÉPENDANTE MERCREDI 21 JANVIER, À 20 HEURES, À L'ESPACE FERRAUD, À SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.